

## Ligne Cotentin-Maine : La comédie a assez duré !

- Une enquête publique **précipitée** mais qui a tout de même montré une opposition citoyenne totale au projet

- Une **Déclaration d'Utilité Publique prise sans tenir compte des réserves** de la commission d'enquête publique qui demandait d'attendre les résultats d'une étude épidémiologique sur l'impact sanitaire des lignes THT.

Et pourtant, EDF a annoncé plus de **deux ans de retard pour la mise en route de l'EPR**. Et, malgré les recours en annulation de la DUP au conseil d'Etat, RTE avance toujours **au pas de charge** :

- Des **délivrances de permis de construire express** (poste de Saint-Sébastien de Raids) et, pour les travaux d'enfouissement des lignes moyenne tension, des signatures de riverains recherchées **avant même la DUP**.

- Des **temps de réflexion imposés** aux riverains impactés **extrêmement courts** (un mois et demi pour décider de quitter son lieu de vie, ses racines, ... ou vivre en permanence dans le doute et la peur)

- **Pire encore, avant l'enquête publique, une mise en place d'un PAP** (Plan d'Accompagnement Projet) pour tenter d'acheter les élus. Puis, après suspension de cette manœuvre pour cause d'infraction, une distribution des deniers publics qui **repart de plus belle après la DUP...**

***Pourquoi donc vouloir maintenir un calendrier ne correspondant plus à la mise en service de l'EPR ?***

***Pourquoi ne pas montrer autant de précipitation pour mettre en place l'étude épidémiologique tant réclamée par les riverains et les élus, en utilisant notamment l'argent du PAP ?***

Est-ce pour permettre aux sous-traitants de RTE (Entreprises Sarrasola et Betco du groupe Vinci, Transel du groupe Bouygues, ...) de bénéficier de la manne financière de l'Etat quoi qu'il advienne ?

Est-ce par peur que les nouvelles révélations des scientifiques (Dominique Belpomme, par exemple, cancérologue, Université Paris-Descartes, [www.artac.info](http://www.artac.info)) ou des médecins comme celui présent lors de la réunion de suivi du projet organisé par le préfet à Saint-Lô ne viennent confirmer les doutes sur les effets sanitaires des lignes ?

Est-ce pour influencer le conseil d'Etat en charge des recours contre la DUP ?  
Défense probable de RTE : *« Oui, bien sûr, la DUP n'a pas pris en compte les réserves de la commission..., oui, bien sûr, la ligne servira à évacuer l'excédent de production d'électricité vers l'étranger..., oui, bien sûr, elle ne servira que rarement puisque les vieilles centrales sont souvent en panne... mais maintenant que l'on a déjà investit beaucoup d'argent (celui des contribuables, en plus) en commençant les travaux, en achetant les maisons et les élus... ce serait du gaspillage d'arrêter tout maintenant ! ».*

**Ligne Cotentin-Maine : Il est donc urgent d'attendre et de mettre tout en œuvre pour garantir aux riverains un environnement sain !**